

 @outlook.fr

13/05/24 08:50

Non à la déviation

à : enquetepublique.vendee1@orange.fr

Bonjour

Salariée depuis 37ans chez Boulangerie Sicard, j'ai toujours connu stjean de beugne comme le berceau de ce petit coin de vendee tellement réputé pour ses spécialités vendéennes

La brioche est une des emblèmes régionales et stjean de beugne est incontournable pour les touristes

Une déviation entraînerait une baisse considérable de leurs chiffres d'affaires et cette dernière entraînerait des conséquences catastrophiques sur le besoin du personnel.

Cette entreprise s'est toujours battu pour mettre à l'honneur la vendee avec ses produits vendéens. Elle se bat toujours pour défendre votre patrimoine.
Elle emploie énormément de gens

Oubliez cette déviation qui ferait souffrir trop de commerces, attristeraient nos touristes et ternirait ce petit village si réputé de vendee

Merci
Baudry Brigitte